20 juil 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 20 juillet 2004

Défense

Sur proposition de M. André Flahaut, le Conseil des Ministres a approuvé une série d'investissements pour la Défense.

Sur proposition de M. André Flahaut, le Conseil des Ministres a approuvé une série d'investissements pour la Défense.

Pour rappel: - Fin 2003, le Gouvernement a approuvé un nouveau « Plan Directeur de la Défense » en vue d'une profonde modernisation des forces armées belges.Des choix précis ont été opérés dans ce cadre, pour une armée plus petite, plus flexible, mieux équipée et capable d'intervenir plus rapidement, conformément aux ambitions et capacités belges.- En janvier 2004, un document d'orientation concernant des investissements considérables pour cette législature a, une première fois, été présenté en Conseil des Ministres.Pour diverses raisons (glissements dans le planning, adaptations des nombres, acquisition d'une dizaine d'hélicoptères de soutien en 2006) une version actualisée est présentée.Il s'agit d'engagements à hauteur d'environ 2 Mia d'eurospour la période 2005-2007, dont plus de 900 Mio d'euros cette année.- Outre l'acquisition de nouveaux véhicules de 8 tonnes, qui avait déjà été décidée en 2003, le feu vert a été donné fin 2004 pour l'acquisition de 352 véhicules protégés multifonctionnels, lesdits MPPV (Multi-Purpose Protected Vehicle) du type Dingo 3 de la firme allemande KMW.- Des décisions complémentaires ont été prises par le Conseil des Ministres. Comme le Gouvernement s'y était engagé dans l'accord de gouvernement, ces décisions doivent définitivement annoncer une nouvelle ère pour ce qui concerne les équipements de la Défense et en particulier, de ladite composante terre (l'ancienne force terrestre).Ces décisions concrétisent définitivement cette modernisation.Premier dossier : LATV -light armoured tactical vehicle- L'on s'est définitivement attelé au remplacement des anciennes jeeps Itis par 620 nouveaux véhicules légers 4X4 (LATV).- «Léger", façon de parler, puisque le successeur de l'Itis sera un véhicule IVECO affichant un poids et un gabarit considérables (cfr. photo).Il s'agit d'une toute nouvelle génération de véhicules militaires adaptés aux exigences actuelles des opérations.- La concurrence a beaucoup joué (pas moins de 7 soumissionnaires).- Il a été décidé d'attribuer la première tranche fixe de 440 véhicules et 120 kits de protection balistique, représentant un coût de 75 Mio d'euros, ce qui est environ 10 % moins cher que lors d'une précédente procédure fin 2004.Les tranches conditionnelles complémentaires (chacune 90 véhicules et 30 kits) pourront être attribuées ultérieurement.- Les premiers véhicules devraient rejoindre les unités dans le courant de 2006.- Cette acquisition est liée à un important volet économique (plus de 80 % de la valeur du contrat dont 23 % de compensations directes et 57 % de compensations indirectes).- Ce dossier a donc représenté un premier test réussi pour la nouvelle procédure convenue au sein du gouvernement en mars de cette année et garantit un impact positif sur l'emploi.Deuxième dossier : Plate-formes d'observation sur PANDUR- Depuis un certain temps, on envisage également une modernisation de l'équipement de nos unités de reconnaissance.- Il a été décidé de pourvoir 45 véhicules blindés actuels PANDUR (acquis en 1996) de plate-formes d'observation dotées de

senseurs de haute technologie et d'un Battlefield Management System (BMS).- Le producteur initial des véhicules (STEYR (Autriche)) collaborera à cette fin avec la firme Thales (groupe français avec implantations en Belgique) et une série d'entreprises belges.- Il s'agit d'un contrat d'environ 25 Mio d'euros.Troisième dossier : AIV - Armoured Infantry Vehicle- Un dossier non moins important soumis à la discussion concernait l'accord pour le lancement de la procédure d'acquisition d'AIV (Armoured Infantry Vehicle).- Les AIV constituent avec les MPPV le coeur de la transformation de la composante terre et de loin le programme d'investissement le plus important pour cette législature.- Valeur : près de 800 Mio d'euros pour 242 véhicules disponibles dans 7 versions différentes.- Certains seront équipés d'un canon lourd (le dossier n'impose pas de calibre), d'autres d'un canon de 30 mm.Ensuite, on compte des véhicules destinés au transport des troupes, génie, commando, ambulance et tâches logistiques.- 3 tranches : tranche fixe 138, tranches conditionnelles 81 et 23 AIV- Ces véhicules doivent faire définitivement oublier les véhicules à chenille (LEOPARD, AIFV et M113).- Série de fournisseurs éventuels: entre autres MOWAG (Zwitserland), STEYR (Oostenrijk), GIAT (Frankrijk), IVECO (Italië) et PATRIA (Finland).- Les retombées économiques liées à ce projet peuvent s'avérer considérables (jusqu'à quelques centaines de Mio d'euros).- Un contrat sera probablement conclu fin 2005 - début 2006.Quatrième dossier : frégates- Enfin, le Gouvernement a décidé d'entamer les négociations avec les Pays-Bas par rapport à l'acquisition de deux frégates multifonctionnelles d'occasion. - Elles doivent venir remplacer les frégates actuelles Wielingen et Westdiep.- Fin 2003, la Belgique a eu l'occasion de reprendre 2 M-frégates d'occasion de la Marine hollandaise qui elle-même devrait en conserver 6.Les deux frégates hollandaises ont été cependant vendues en mars 2004 au Chili.L'intérêt belge pour des frégates d'occasion a cependant perduré et, dans l'intervalle, des négociations ont été lancées avec la Royal Navy, concernant l'éventuelle reprise de 2 frégates T23. Fin juin 2005, celles-ci semblent néanmoins de nouveau avoir été vendues au Chili.Depuis quelques semaines, les Pays-Bas semblent envisager de se défaire de frégates supplémentaires et s'intéressent dans ce but à la Belgique.- L'étape suivante est désormais la signature d'une Letter of Intent (LoI), à la suite de laquelle les modalités précises concernant l'acquisition pourront être négociées.- Cela devrait permettre, à moins que les deux Marines ne disposent de flottes identiques (P-B en conserve 4), de renforcer davantage la coopération déjà existante entre la Marine belge et hollandaise (opérations, formation, entraînement, logistique).- Une reprise de ce type devrait sécuriser la capacité d'escorte de la Marine jusqu'aux environs de 2025.- On convient que le premier navire pourrait être livré en 2007, le deuxième en 2008.- Ce projet devrait représenter un montant de près de 200 Mio d'euros.En guise de conclusion : - Les opérations menées par la Défense, entre autres, en Afghanistan, au Kosovo, en République démocratique du Congo et, depuis quelques mois, de nouveau en Bosnie-Herzégovine, sont très appréciées à un échelon international.- L'acquisition d'un matériel plus adapté devrait garantir pour l'avenir des interventions encore plus efficaces et sûres.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

.be
© 2020 - news.belgium.be